PROJET PEDAGOGIQUE

La cazelle aux loisirs

Druelle Balsac
entre causse et vallée

msa
santé
famille
retraite
services

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de l'Aveyron

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

usep
AVEYRON

FÉDÉRATION AVEYRON
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Sommaire

PRESENTATION GENERALE 3
L'Association 3
Le bureau 3
Les locaux 4
Le personnel 4
Les activités 4
Le tarif 5
JOURNEE TYPE 6
VIE QUOTIDIENNE 7
Temps d'accueil du matin 7
Temps d'activités 7
Temps de repas 7
Sieste 7
Temps calme 7
Le goûter 7
Le soir 8
Les règles de vie 8
OBJECTIFS 8
L'EVALUATION 10
Evaluation quantitative 11
Evaluation qualitative 11
PLAN MERCREDI 11
Définition et place des projets éducatifs et pédagogiques périscolaires mis en œuvre les mercredis 11
La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant 12
L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) 13
Mise en valeur de la richesse des territoires 13
Le développement d'activités éducatives de qualité 14
CONCLUSION 15

PRESENTATION GENERALE

Ce projet pédagogique est l'expression des objectifs éducatifs et des moyens (humains et matériels). Il a pour but de donner du sens aux activités proposées et aux actes de vie quotidienne. Il sert de contrat de confiance entre les différents acteurs (équipe pédagogique, intervenants, parents et enfants). Le projet pédagogique découle du projet éducatif de la Cazelle aux Loisirs, rédigé par les bénévoles de l'association, qui a pour principaux objectifs :

- Favoriser le « vivre ensemble »
- Développer l'épanouissement de l'enfant
- Permettre l'autonomie et la responsabilité
- Promouvoir la coopération
- Renforcer le lien avec les familles

Toutes les informations concernant le centre de loisirs sont accessibles sur le site internet lacazelleauxloisirs.fr et sur la page Facebook La Cazelle aux Loisirs – Druelle.

L'Association

L'association « La Cazelle aux loisirs » créée en 2003 gère un Accueil de loisirs à Druelle avec le soutien de la commune Druelle-Balsac, de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Elle est adhérente à la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron ainsi qu'à l'USEP Aveyron. Elle propose une offre de service éducatif. C'est également un mode garde pour les enfants à partir de 3 ans.
La Cazelle aux loisirs c'est :

- Un Accueils de Loisirs sans Hébergement pour les 3 -12 ans les mercredis scolaires et les vacances scolaires
- Des minis séjours et des séjours de vacances pendant les petites vacances et les vacances d'été.
- Des sorties à la journée ou ½ journées pour les 3-12 ans
- Des séjours et camps pour les adolescents pendant les vacances d'été.

La Cazelle aux loisirs accueille tous les enfants de 3 à 12 ans (hors commune de Druelle-Balsac également).

Répondant d'une part à un besoin de garde des familles, et d'autre part au besoin de détente et de loisirs des enfants, cet accueil collectif est une entité éducative qui contribue à l'épanouissement des enfants, dans le respect du rythme de vie et de la personnalité de chacun.
« La Cazelle aux loisirs », au travers du personnel qui encadre sa structure, est le garant de la sécurité morale, physique et affective des mineurs pendant tout le temps où ces derniers lui sont confiés, conformément à la réglementation en vigueur.

Le bureau

Le bureau de l'association la Cazelle aux Loisirs est constitué uniquement de parents bénévoles. Il est composé :

- D'une présidente : Laure BORIE
- D'une trésorière : Véronique MAZARS

- De deux secrétaires : Marie FRAYSSIGNES et Edith CAYRON
- De membres actifs : Marie-Pierre COSTES, Sandrine GRES, Florence AUDOUARD, Monique FOURNIER, Olivier MARTY, Sabrina EL BOUZIDI, Sophie COUDERC, Magaly HERNANDEZ, CAPELLE Maude et Karine LEWANDOWSKI.

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux de l'école Paul Cayla. Il dispose de trois salles d'activités, de sanitaires, d'un bureau, de la cantine de l'école, de la cuisine de l'école, de la salle de sieste, du hall d'entrée et de la cour avec l'aire de jeux. La mairie met à disposition des infrastructures municipales : City Stade, stade, gymnase, …

Le matériel est également partagé avec les différentes institutions : école, centre de loisirs et mairie.

Le personnel

- Ludivine ALBESPY, directrice – DUT Carrières Sociales options animations
- Laura PLEINECASSAGNE, animatrice – BPJEPS Activités Physiques pour tous dont certificats complémentaires :
    - Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs
    - Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap
- Christine GAYRARD, animatrice – BAFA
- Anaïs DELAGNES, animatrice – BAFA

L'équipe d'animation est composée de 4 animatrices permanentes (mercredis et vacances) afin d'assurer une stabilité au sein de l'accueil de loisirs. Christine Gayrard et Anaïs Delagnes sont également ATSEM à l'école de Druelle, ce qui permet un lien plus facile entre l'école et le centre de loisirs, et facilite les repères des plus petits.

Des animateurs/trices diplômé(e)s sont embauché(e)s à chaque période de vacances scolaires, ainsi que des stagiaires et des personnes non qualifiées (dans la limite du taux d'encadrement autorisé par la DDCSPP).

De plus, Mélodie GABRIAC, directrice de l'accueil de loisirs les Gastadous de l'USEP à Balsac, travaille étroitement avec la directrice dans le cadre de sa mission de coordination des deux centres de loisirs de la commune.

Les activités

A chaque période de vacances scolaires un thème est mis en place avec les enfants. Ces derniers proposent également des activités. Une thématique est également choisie pour les mercredis.

Les activités proposées sont diverses et répondent aux objectifs du projet éducatif, notamment « permettre le plein épanouissement de chaque enfant » : Activités manuelles, sportives, culinaires, culturelles, musicales, de détente et de relaxation, sensibilisation à la différence, … Elles peuvent être modifiées en fonction des envies, des besoins et du rythme de chaque enfant.

Des sorties et des interventions sont également proposées, à raison d'environ 2 fois par semaine pendant les vacances scolaires, et une par période scolaire le mercredi. L'objectif étant de permettre

aux enfants de faire des activités dont ils n'ont pas l'habitude et de pouvoir découvrir le patrimoine local.

Des animations sont également mises en place avec des acteurs locaux : bibliothèque municipale, inter-centre avec les Gastadous de l'USEP à Balsac, découverte des métiers avec les commerçants et les artisans de Druelle. Ce travail en partenariat place la Cazelle aux loisirs comme un véritable acteur du développement local de la commune.

Le tarif

Une adhésion à l'association d'un montant de 16€ est demandée à chaque famille, elle est valable pour toute l'année scolaire.

	La Journée	La demi-journée	Le repas
Tarif normal	12 €	7,75 €	3,50 €
Quotient CAF de 521€ à 800€	11,50€	7,50€	3,50€
Quotient CAF de 421€ à 520€	10,50€	7€	3,50€
Quotient CAF jusqu'à 420€	9,50€	6,50€	3,50€

Un supplément peut être demandé pour les sorties et/ou activités spécifiques. Celui-ci sera signalé sur le programme.

Nous acceptons les bons CAF, les bons MSA, les aides des Comités d'Entreprises et les chèques vacances.

Pour les vacances scolaires, une journée d'inscription sera mise en place, généralement 2 semaines avant le début des vacances scolaires. Les dates seront communiquées sur le site internet du centre de loisirs, par mail et sur la page facebook de l'association.

Pour les inscriptions du mercredi, un tarif préférentiel a été mis en place pour les enfants inscrits toutes l'année :

	Tarif préférentiel à l'année
Journée + repas	500€ / an
Journée sans repas	390€ / an
½ Journée + repas	360€ / an
½ Journée sans repas	250€ / an

JOURNEE TYPE

Horaires	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 - 9h30	Arrivée échelonnée des enfants Temps libre et de repos	Arrivée échelonnée des animateurs Temps d'accueil des enfants Echange avec les parents
9h30 - 10h	Rangement Toilettes Appel des enfants Présentation de la journée	Mise en place des activités Présentation de l'équipe d'animation Présentation de la journée
10h - 11h30	Temps d'animation : activités, rangement et nettoyage des activités	Animation de l'activité par les animateurs Rangement et nettoyage avec les enfants
11h30-12h	Temps libre Mise en place de la cantine Départ des enfants qui ne mangent pas	Les animateurs restent à disposition des enfants, ils peuvent proposer des activités, répondre aux envies et aux besoins des enfants.
12h - 13h30	Toilettes – Lavage de main Repas Rangement et nettoyage avec les grands	Les animateurs servent les petits et les grands se servent seuls. Ils sensibilisent les enfants au gaspillage.
13h30- 14h 13h30 – 15h45	Temps calme Arrivée et départ des enfants Sieste	Les animateurs proposent des activités calmes aux enfants, afin qu'ils puissent se poser après le repas. Un temps de sieste est proposé pour ceux qui le souhaitent.
14h-14h45	Temps libre Rangement Présentation de l'après-midi	Les animateurs restent à disposition des enfants, ils peuvent proposer des activités, répondre aux envies et aux besoins des enfants.
14h45 - 16h	Temps d'animation : activités, rangement et nettoyage des activités	Animation de l'activité par les animateurs Rangement et nettoyage avec les enfants
16h-16h45	Goûter Bilan de l'après-midi	Les animateurs profitent du temps du goûter pour faire un bilan de la journée avec les enfants.
17h - 18h30	Temps libre Départ échelonné des enfants	Départ échelonné des animateurs Ils accueillent les familles et échangent sur la journée de l'enfant.

VIE QUOTIDIENNE

Temps d'accueil du matin

L'équipe d'animation accueille les enfants, les rassure. C'est aussi un moment d'échange avec la famille sur l'état de santé physique ou morale de l'enfant, ainsi que sur la journée à venir. Les enfants sont en autonomie. Les animateurs restent à l'écoute de chacun et proposent des animations en conséquence.

Temps d'activités

Les activités sont mises en place par l'équipe d'animation. L'enfant est néanmoins acteur de celles-ci. Lors de ces temps d'animation, les enfants sont amenés vers l'autonomie et l'entraide. L'équipe d'animation accompagne l'enfant mais ne fait pas à sa place. Les enfants sont également invités à participer au rangement et au nettoyage de l'activité.

Temps de repas

Le repas est pris dans la cantine de l'école de Druelle. Il est préparé par l'Auberge de Bruéjouls et livré en liaison chaude. L'équipe d'animation vérifie la température de chaque plat avant le service. Les enfants sont invités à goûter à tous les plats proposés, découvrir de nouvelles saveurs. Pendant les vacances scolaires, les grands auront un plat à leur disposition, il sera important pour eux de se servir convenablement afin d'éviter le gaspillage, et apprendre le partage.

Pour les enfants suivant un régime alimentaire, ou présentant une allergie particulière, un menu adapté pourra être demandé à l'auberge de Bruéjouls. Merci d'en informer le centre de loisirs.

Les enfants seront également invités à participer à la mise en place des tables ainsi qu'au débarrassage et au nettoyage.

Sieste

En fonction des besoins de chaque enfant, un temps de sieste est présenté chaque après-midi. Celui-ci est proposé à tous les enfants, petits comme grands et chacun est libre d'y participer. Un animateur sera présent et contribuera à son bon déroulement.

Temps calme

Le temps calme n'est pas un moment de sieste. Il est proposé après le repas afin de pallier à l'excitation des enfants. L'animateur devra lui aussi être posé afin que le groupe reste calme. Des activités sont proposées telles que la lecture, le loup-garou, des massages, de la relaxation, des petits jeux calmes, des activités manuelles, … L'important est que l'enfant puisse débuter l'après-midi sereinement.

Le goûter

Le goûter est pris en charge par la Cazelle aux loisirs durant les mercredis et vacances scolaires. Les goûters seront achetés de façon à ce qu'une portion de fruit ou un produit laitier soit présent. Les activités « Cuisine » seront aussi mise à l'honneur, pour permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs.

Le temps du gouter permettra également à l'équipe d'animation de faire un bilan de la journée en échangeant avec les enfants sur leur ressenti ou sous forme de petits jeux. Cela leur permettra d'ajuster leurs propositions d'activités.

Le soir

Le temps libre du soir est un temps d'échange individuel avec les enfants ainsi qu'avec leur parent. L'équipe d'animation prône fortement une rencontre avec les familles afin de faire un bilan de la journée.

Les règles de vie

Les règles de vie seront construites avec les enfants et pourront être modifiées avec leur consentement tout au long de l'année. Elles doivent bien évidemment respecter les personnes qui les entoure (enfants, animateurs, intervenants, …) mais aussi le matériel mis à leur disposition (locaux, mobiliers, jeux, matériels pédagogiques, …). L'objectif est qu'elles soient communes à l'école afin de permettre à l'enfant d'évoluer dans le même environnement.

OBJECTIFS

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIF OPERATIONNEL	MOYEN MIS EN ŒUVRE
Favoriser le vivre ensemble	- Accompagner l'enfant vers une écoute attentive d'autrui	- Mettre en place des temps d'échange entre enfants, enfants et adultes
	- Amener l'enfant à percevoir la différence comme une force	- La sensibilisation à la différence : handicap, couleur de peau, religion, … à travers des activités, des lectures, des intervenants, des rencontres… - L'accueil des enfants porteurs de handicap dans la structure en s'appuyant sur les acteurs du plan handicap pour un meilleur accompagnement
	- Permettre la connaissance du monde qui nous entoure	- la découverte du territoire et des traditions locales, à travers des initiations et des jeux de pistes dans le village -Découvrir le monde, les pays, le mode de vie des habitants ainsi que leur coutume
Développer l'épanouissement de l'enfant	- Apprendre à l'enfant à écouter ses besoins, ses envies	- En temps libre, des activités seront proposées en fonction de l'envie des enfants ainsi que sur les temps d'activités ; elles seront appelées « Jeux à la carte »

	- Prendre conscience de ses capacités physiques et intellectuelles	- Tout au long de l'année des activités sportives et cérébrales seront proposées aux enfants afin de leur faire prendre conscience de leur corps et de leur esprit, et ainsi les valoriser
	- Respecter le rythme de vie de chacun	- L'accueil au centre de loisirs s'effectuera jusqu'à 9h30 le matin, afin de respecter le sommeil de chaque enfant pendant leur vacance - La sieste sera également prioritaire sur les activités pour les enfants qui en ont besoin - Un temps calme sera proposé après le repas du midi. Il devra être adapté en fonction de l'âge et du niveau de fatigue de chaque enfant.
Permettre l'autonomie et la responsabilité	- Permettre à l'enfant d'agir seul sans l'accompagnement d'un adulte	- Les activités manuelles seront préparées à l'avance par les animateurs mais l'enfant sera autonome dans sa réalisation - Lors des repas, les enfants devront apprendre à se servir seuls (eau et même repas pour les plus grands), tout en se responsabilisant sur la quantité, afin d'éviter le gaspillage
	- Favoriser la prise de décision et la liberté de choix	- Des temps libres sont mis à disposition de l'enfant afin de répondre au mieux à ses envies -Lors des activités « jeux à la carte », chaque enfant pourra proposer ses idées aux autres. C'est le groupe qui prendra la décision finale.
Promouvoir la coopération	- Permettre aux enfants l'entraide - Favoriser le lien entre les clases d'âge	- Lors des activités (notamment culinaires et manuelles), les enfants seront invités à partager leurs connaissances et leurs savoirs-faires avec les autres - Certaines activités sportives se joueront en équipe, les animateurs devront appuyer sur la cohésion d'équipe et sur la coopération. - Pour les grands jeux, les différentes équipes auront un but commun, il ne s'agira pas d'une compétition mais d'un partage de connaissance
	- Favoriser l'intergénérationnel	- Des activités pourront être proposées avec les plus petits (de la crèche par exemple), ainsi qu'avec de personnes plus âgées (adolescents, adultes, retraités, …)

Renforcer le lien avec les familles	- Etre le lien entre les parents et l'enfant - Accompagnement à la parentalité	- Les temps d'accueil sont des moments d'échange avec les parents. L'équipe sera invitée à partager les moments clefs de la journée des enfants, ainsi que ses relations avec les autres, et les problématiques engendrées. - A l'inverse, les proches seront sollicitées à se confier aux animateurs sur l'état de santé des enfants, son humeur, … - Les parents seront invités à partager des moments conviviaux avec les enfants au centre de loisirs : notamment lors de goûters et de spectacles -Tous les ans a lieu la fête du jeu organisée par l'association et avec les enfants. C'est une journée festive, gratuite et ouverte à tous - Des repas avec les parents, les enfants et l'équipe d'animations sont mis en place l'été, afin de partager des moments conviviaux

L'EVALUATION

L'évaluation est indispensable afin de prendre en compte l'avis de chacun quant au fonctionnement et aux activités proposées par l'association.

Etant une association parentale, les familles actives au bureau feront remonter lors des différentes réunions organisées pendant l'année, les retours des autres familles. L'avis des enfants, est également pris en compte au quotidien.

Les partenaires de l'association (la commune, la CAF, la MSA, la ligue de l'enseignement mais également les associations locales partenaires) sont aussi régulièrement sondées.

Des outils d'évaluation, adaptés à chacun seront proposés afin que l'accueil de loisirs soient un lieu qui réponde au mieux aux besoins individuels et collectifs.

Evaluation quantitative

Critères	Outils
Evolution des effectifs des présences des enfants sur chaque période de vacances scolaires	- Logiciel Berger Levrault - Tableaux effectifs enfants
Evolution des effectifs des présences des enfants au cours de l'année pour les mercredis	
Constance des inscriptions à chaque période	

Evaluation qualitative

Critères	Outils
Retour des parents sur les activités proposées, sur l'équipe d'animation, sur la journée de l'enfant, …	Questionnaire de satisfaction en direction des parents Réunions du bureau de la Cazelle aux loisirs Temps d'échange avec les familles (matin et soir) Temps d'échanges informels lors des journées d'inscription
Retour des enfants sur leur journée : au moment du goûter sous forme de jeu	Outils pédagogiques adaptés aux enfants afin de les sonder sur leur ressenti (quoi de neuf ? Météo du jour, bâton de parole….) Débrief quotidien avec les enfants Temps d'échange avec les enfants lors des temps d'activité périscolaire proposés par la Cazelle aux loisirs
Retour des partenaires et intervenants	Réunions partenariales (mairie, CAF, ligue de l'enseignement….) Contact avec les intervenants après l'activité
Retours de l'équipe d'animation	Réunions d'équipe

PLAN MERCREDI

Cette partie s'appuie sur les points précédemment énoncés afin de développer les objectifs mis en place pour les activités périscolaires, suivant la charte qualité du plan mercredi.

Définition et place des projets éducatifs et pédagogiques périscolaires mis en œuvre les mercredis

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi fait entièrement partie du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. En effet, ce dernier comprend l'accueil périscolaire et extrascolaire, dont la part du plan mercredi forme une partie prépondérante.

Le rythme de l'enfant est une priorité dans l'élaboration des programmes d'activités des temps périscolaires. L'accueil des familles chaque matin par l'équipe d'animation, est essentiel afin de prendre en compte au mieux les besoins momentanés de l'enfant. Les animations sont adaptées aux enfants en fonction de leur âge (plus ou moins de 6 ans) afin de répondre à des besoins différents mais elles peuvent aussi s'ajuster en fonction des aux envies, des besoins, et à l'état de fatigue de chacun.

La mise en place du projet éducatif territorial permet de renforcer le lien entre la mairie de Druelle Balsac et la Cazelle aux Loisirs. Mélodie Gabriac, directrice de l'acceuil de Balsac, dans sa mission de coordination enfance-jeunesse des centres de loisirs de la commune depuis septembre 2017, renforce les liens entre les différentes instances : la cazelle aux loisirs, les gastadous de l'usep, l'école et la mairie.

De plus, les trois animatrices des temps extrascolaires sont présentes également le mercredi afin d'assurer une stabilité à l'équipe d'animation. L'une d'entre elle, est aussi ATSEM à l'école de Druelle et deux sont présentes lors des activités périscolaires du soir après l'école, ce qui permet aux enfants mais également aux parents de pouvoir garder leur repères (Voir « Le personnel » – Page 4).

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

Le projet d'école est pris en compte dans le projet pédagogique de la structure. En effet, les instances éducatives tendent vers une harmonisation de la journée de l'enfant. Depuis septembre 2018, la mise en place de règles de vie commune s'installe au sein de l'école et du centre de loisirs part le biais des instituteurs, des ATSEM et des animateurs. De plus, des cycles d'activités communs se mettent en place, par exemple via la participation des enfants scolarisés à Druelle aux « écoles qui chantent », et la confection des décors par le centre de loisirs. L'équipe d'animation devrait être présente sur les différents temps de réunion des parents de l'école, afin d'informer du lien avec la Cazelle (notamment sur les réunions de rentrée, les conseils d'école, …)

Ces projets communs voient le jour grâce à la participation des acteurs via le comité de pilotage, où sont présents les élus, les représentants des parents d'élèves, le bureau directeur du centre de loisirs, l'équipe enseignante, les représentants de la Ligue de l'Enseignement et de l'USEP Aveyron. Ces réunions sont présidées par Mélodie Gabriac, coordinatrice enfance-jeunesse sur la nouvelle commune, et ont pour buts de palier aux besoins et aux envies des enfants, mais aussi de détecter les disfonctionnements au sein des structures, et de trouver des solutions adaptées. La mise en place du PEDT permettra dans les années à venir une meilleure cohérence entre les différents acteurs éducatifs du territoire.

Le lien école-centre de loisirs est déjà bien présent notamment par le biais des locaux partagés : salles d'activités, salles de sieste, cantine, … (voir « Les locaux » - Page 4). Le matériel pour les activités sportives est également commun, il sert aux activités scolaires, périscolaires et extrascolaires. Une charte d'utilisation des locaux et du matériel va être rédigée afin de permettre une meilleure utilisation de tous.

L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

La Cazelle aux Loisirs accueille tous les enfants de 3 à 12 ans, y compris les enfants non scolarisés à Druelle, ou n'habitant pas sur la commune. La mixité sociale est une priorité au sein du centre de loisirs, qui accueille des enfants de nationalités, de cultures et d'origines sociales différentes. L'équipe d'animation est garante de défendre l'ouverture socioculturelle des familles, au travers des activités, des sorties mais aussi lors de temps informels de la vie quotidienne. Afin de favoriser cette mixité sociale, les tarifs des journées d'accueil dépendent du quotient familial CAF de chaque famille. Les pass CAF, les pass MSA, la participation des comités d'entreprise sont aussi acceptés dans le but de permettre à un maximum de famille de pouvoir fréquenter la Cazelle. L'association (qui est constituée de parents bénévoles voir « L'association » - Page 3), a également mis en place un tarif préférentiel pour les enfants qui participeraient aux activités du mercredi sur toute l'année scolaire (voir « Le tarif » - Page 5).

Les enfants en situation de handicap sont bien évidemment accueillis au centre de loisirs. L'association s'engage à apporter toutes modifications nécessaires à l'accueil de tous les enfants suivants les besoins de chacun. Les locaux peuvent être aménagés avec l'accord de la collectivité et des réunions seront mises en place avec tous les acteurs du territoire (équipes enseignantes, équipes d'animations, agents territoriaux) afin de simplifier certaines démarches administratives pour les parents. L'équipe d'animation prendra soin de rendre accessible les animations proposées afin de favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap. De plus, les enfants sont sensibilisés à la différence au travers d'animation, de sorties ou encore d'interventions. Pour exemples, chaque année, des activités manuelles sont proposées au profit du téléthon, organisé par des bénévoles de Druelle ; des activités en collaboration avec les résidents de l'Association des Paralysés de France (APF) de Rignac ont été mises en place ; des actions avec le comité départemental de handisport de l'Aveyron ont permis aux enfants de découvrir le handicap au travers du sport …

Les familles peuvent consulter toutes ces informations via le site internet du centre de loisirs « lacazelleauxloisirs.fr » ou sur la page Facebook « La Cazelle aux Loisirs – Druelle ». Un affichage est également présent devant le centre de loisirs, devant l'école mais aussi en mairie. Les informations sont également disponibles lors des journées d'inscriptions des vacances scolaires. Lors d'évènements importants, les parents sont contactés par mail.

Mise en valeur de la richesse des territoires

L'équipe d'animation met en place des sorties ou des interventions, au rythme de une entre chaque période de vacances scolaires. Généralement, elle correspond au thème abordé pour la période concernée. L'objectif est de permettre aux enfants la découverte de leur propre territoire au travers, des environnements naturels, du patrimoine historique, culturel et artistique. La commune de Druelle Balsac est riche du fait de sa localisation : entre la campagne et la ville. Elle se situe à 6km du centre de ville de Rodez, elle permet donc un accès plus facile aux activités sportives et culturelles : musées, piscine, cinéma, ludohèque, médiathèque, amphithéâtre (spectacles et sports), salles de spectacles, expositions, …).

Au sein de la commune, plusieurs partenariats sont mis en place, notamment avec l'association « La Cazelle aux livres ». Cette bibliothèque est dirigée par un groupe de bénévoles adaptées en place par les bénévoles en fonction des thèmes abordés par le centre de loisirs. De plus, la Cazelle propose des activités communes avec d'autres associations d'éducation populaire, tel que la Ligue de

l'Enseignement. Les directions des accueils affiliés à la ligue, organisent des actions collectives afin de permettre aux enfants une ouverture culturelle et sportive plus large. Tel est le cas avec l'association « Hermès Animation », qui met en place des animations culturelles en collaboration avec des nombreux centres de loisirs du département. Des activités sont également proposées avec les commerçants et artisans de la commune. L'équipe d'animation est consciente que la richesse de chacun des acteurs peut apporter au développement et à la connaissance de l'enfant. C'est pour cela qu'il est nécessaire de continuer à créer de nouveaux partenariats au sein de la commune.

Afin de permettre à chaque enfant de pouvoir pratiquer une activité sportive et/ou artistique, la Cazelle peut laisser la possibilité aux familles de pouvoir venir chercher leurs enfants plus tôt si cela n'engendre pas de perturbation dans la journée d'accueil.

Le développement d'activités éducatives de qualité

Les mercredis, un thème d'activité est proposé entre chaque période de vacances scolaires. Il a pour objectif de permettre une progression de l'activité (de simple découverte à une connaissance précise du sujet). Les activités aboutissent à une réalisation commune. Par exemple, en 2018, le thème du jeu a été abordé, les enfants ont appris de nouveaux jeux, mais en ont aussi créés. Début mars, le festival du jeu organisé par l'association a permis aux enfants de pouvoir mener une activité, ou même d'y faire participer leurs familles.

Le thème d'activité est mis en place par les animateurs suivant la volonté des enfants. Régulièrement, les enfants sont réunis afin de pouvoir proposer les thèmes qu'ils souhaiteraient aborder, ainsi que les activités qui pourraient en découler. Les enfants sont forces de propositions – souvent très farfelus – leurs demandes sont donc respectées dans la limite de leurs faisabilités.

Pendant chaque période, les activités sont diversifiées (Voir « Les Activités » - Page 4) : activités manuelles (création de bijoux au profit du téléthon, création de magnets en pâte fimo, …), culinaires (gâteau à la menthe, buche de Noël, …), activités musicales (boom, blind test, jeu type chaise musicale, …),sportives (thèques, hockey, handball, …), sensibilisation à la différence (handisport, langue des signes, malle contre les discriminations, …) et culturelles (expositions, cinéma, médiathèque, spectacles, …). Il est possible que certains enfants ne soient pas motivés par une activité, celle-ci peut être adaptée par les animateurs sans pour autant dénaturer l'activité de base pour le reste du groupe. Par exemple, lors d'un match de handball, les enfants peuvent participer en étant : joueurs, arbitres, supporters, coachs, …

Les activités prennent places dans la journée type de l'enfant (Voir « Journée Type » - Page 6). Elles durent environ 2 X 1h30 par jour, en fonction de l'envie et des besoins de chaque enfant. Il s'agit d'activités ludiques et créatives s'inscrivant dans le parcours éducatif de l'enfant, en lien avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances (identique à celui de l'école).

CONCLUSION

L'association la Cazelle aux loisirs de Druelle est composée uniquement de parents bénévoles, qui ont pour objectifs d'améliorer la qualité des services proposées. La sécurité morale, physique et affective est une priorité. Le fonctionnement des mercredis est effectif depuis septembre 2017 uniquement, et l'accueil des enfants pendant les vacances est de plus en plus présent, car désormais le centre est fermé seulement 3 semaines dans l'année. Le renouveau de l'équipe d'animation impulse également une nouvelle dynamique, car des animateurs sont présents sur toute l'année, ce qui n'était pas le cas auparavant. L'équipe d'animation, l'équipe enseignante et les ATSEM ont pour objectif de renforcer leur travail ensemble au cours des prochaines années.

Pour conclure, pour la Cazelle aux Loisirs, l'objectif du plan mercredi permettra une évolution de la cohérence des acteurs éducatifs sur le territoire.